Immigration de masse : solidarité avec l'Italie et la Grèce

Article rédigé par www.bvoltaire.fr, le 10 août 2017

L'Italie reçoit sur son territoire 190.000 migrants par an, soit 85 % des migrants trans-méditerranéens.

Il n'est pas de jour, depuis des années à présent, où nos journaux télévisés ne soient envahis d'images de ce que les journalistes imprécis nomment la « question des migrants ». Ce qui frappe l'analyste un tant soit peu posé et méthodique c'est :

- la masse colossale des personnes concernées, tant déjà sur notre sol qu'aux frontières de l'Europe,
- la généralité du phénomène, qui affecte aussi bien, outre la France, le Royaume-Uni, l'Espagne, la Pologne, la Grèce et l'Italie, la Serbie, l'Allemagne, etc.
- la diversité des origines : Afrique noire, Maghreb, Moyen-Orient, Europe centrale, Asie, Amérique du Sud,
- la grande différence des mises en branle de ces cohortes : guerre, désertions, persécutions religieuses ou politiques, pauvreté, sans compter les ennuis avec la justice des pays d'origine,
- − la variété des statuts : réfugiés, ou gens partis à l'aventure, souvent poussés par la misère, l'appel d'air de nos aides sociales,
- l'échec persistant et entêté des services de la Commission de Bruxelles à maîtriser cette question,
- les drames à répétitions dans les sables du Sahel et les eaux de la Méditerranée,
- la lassitude et la colère des populations autochtones les plus affectées, comme désormais l'Italie.

En effet, l'Italie reçoit sur son territoire 190.000 migrants par an, soit 85 % des migrants trans-méditerranéens. Et le gouvernement italien est gêné, dans sa gestion exemplaire de ce phénomène non désiré et inopportun, par l'immixtion d'ONG qui vont chercher les migrants jusqu'aux passeurs, à ras des côtes de départ... Or, l'Italie a commencé à réagir le 3 août dernier en saisissant le bateau d'une ONG allemande (Jugend Rettet) impliquée dans les accueils à bord de migrants ; car l'Italie s'efforce désormais de limiter le nombre des arrivées via la Libye. Un procureur de Sicile soupçonne l'équipage de ce bateau de « comportements favorisant l'immigration illégale ». Et il est vrai que certaines ONG sont idéologiquement immigrationnistes. Le 3 août, aussi, le Parlement italien a autorisé l'envoi de navires militaires dans les eaux territoriales libyennes. Pour empêcher les départs. La démarche des Italiens a été approuvée par les pays d'Europe centrale, qui sont souvent sur l'itinéraire qui mène d'Italie en Allemagne. Auparavant, le gouvernement italien avait tenté de sensibiliser les ONG en proposant à ces associations privées s'immisçant dans les opérations d'ordre public la signature de codes de conduite; ce qu'elles ont presque toutes ignoré ou refusé, alors qu'elles sont accusées d'être en contact direct avec des trafiquants d'êtres humains en Libye, de s'approcher des côtes libyennes pour récupérer les migrants, coupant au passage leurs outils de géolocalisation (enquête en cours auprès du parquet de Catane, Sicile). Il serait, d'ailleurs, temps de se pencher sur le financement plus ou moins transparent de ces ONG.

Le ministre de l'intérieur vient, ce dimanche 6 août, de marquer une évolution sensible du discours sempiternel des politiques français en opérant une distinction évidente : « Les réfugiés doivent être accueillis plus rapidement et les migrants économiques effectivement reconduits » (interview publiée dimanche dans le JDD). Car « les enquêtes d'opinion montrent une réticence de plus en plus grande des Français sur la

question de l'accueil des migrants... Si l'on ne fait pas la distinction entre le droit d'asile et les autres motifs de migrations, ce sera le droit d'asile qui sera remis en cause. » Mais M. Collomb a aussi annoncé la création, dans les Hauts-de-France, de deux nouveaux centres pour les migrants errant à Calais dans l'espoir de rejoindre l'Angleterre...

Soit. Mais on aurait aimé que M. Collomb, au lieu de cet effet d'annonce, se penche sur les problèmes de l'Italie voisine (et pas sur le cas d'Albanais violant toutes les règles d'entrée sur le territoire et qu'il rapatrie à nos grands frais). Et qu'il apporte son soutien sincère et énergique à l'Italie et à la Grèce. La France doit rapidement se porter aux côtés de notre amie qui souffre, tant financièrement que sociologiquement, à cause de l'Europe : l'Italie.